à jamais de Napoléon et de la Palestine, où a triomphé la cause du bon ordre et de la civilisation. L'action des autorités légitimes y sera plus efficace et ne manquera pas de faire sentir ses bons effets en imprimant au pays une marche administrative plus régulière et plus énergique. L'on sait qu'on ne doit la tranquillité des diverses provinces de la Syrie qu'à l'énergique action des chercheurs indigènes qui ont troublé le repos par des guerres intestines sans cesse renaissantes.

Par ordre de S. M. I. le Sultan, le gouverneur-général Vassik pacha s'occupe en ce moment de la création d'un tribunal de police à Beyrouth, à l'instar de celui de Constantinople.

Comme je vous l'avais annoncé dans ma précédente lettre, l'affaire des grecs catholiques est toujours dans le *statu quo*.

Le Père Flaviano, grec catholique, qui sollicitait en Amérique la charité des habitants du Nouveau-Monde en faveur des couvents et des collèges grecs-unis du Mont-Liban, vient d'arriver à Beyrouth. On dit qu'il est porteur de grandes sommes qui vont être employées à l'établissement de collèges et de couvents dans le Mont-Liban. On ajoute que les autres rites chrétiens en Syrie, jaloux du succès obtenu par le Père Flaviano, vont tenter quelques expéditions dans ce genre en Europe et en Amérique.

Dans notre dernière feuille, nous avions dit que la correspondance de la *Gazette du Midi* sur un prétendu massacre de chrétiens à Kharpout, ne contenait pas un mot de vrai. Le *Journal de Bruxelles* du 2 septembre nous vient en aide; il publie une lettre d'un voyageur qui, tout en admettant les faits publiés, qu'il trouve cependant exagérés, étend les idées les plus justes et les plus raisonnables sur les intentions du gouvernement impérial et sur la situation de la Turquie. Aussi est-il d'avis, et il en déduit très bien les motifs, que la Belgique ne saurait trop témoigner ses sympathies à la S. Porte. Voici les passages les plus importans de cette lettre, qui eût été sans doute plus énergique si son auteur avait su que tous les faits contenus dans la correspondance du journal de Marseille étaient controvoés :

« Bruxelles, le 31 août 1857.

Monsieur le Directeur du JOURNAL DE BRUXELLES.

« Votre estimable journal a reproduit un article extrait de la *Gazette du Midi*, et contenant les détails d'une émeute qui aurait eu lieu à Harpout, contre un banquier arménien, émeute dans laquelle un grand nombre de chrétiens auraient été massacrés.

« Veuillez permettre à un homme qui connaît la Turquie et qui l'estime, qui l'aime, parce qu'il la connaît, de vous soumettre quelques observations sur cet article.

« D'abord, j'ose affirmer *a priori* que les détails donnés par la *Gazette du Midi* sont exagérés, parce que je sais, par expérience, que quelques portions l'éloignement donne, en Turquie, aux moindres événemens. C'est là d'ailleurs un fait sensible même en Europe et dans les pays infiniment moins étendus que l'Empire Ottoman. L'expérience m'a appris aussi combien les correspondances orientales des journaux français et allemands sont, en général, peu bienveillantes pour la Turquie et son gouvernement. Cela se concoit aisément : le plupart des correspondants sont des personnes qui, par position, sont et doivent être hostiles à la Turquie.

« Quoi qu'il en soit, la *Gazette du Midi* aurait pu, en donnant cette nouvelle, se borner à un simple récit de fait, et attendre, pour le venir, les renseignements officiels. Au lieu de cela, elle se livre à des commentaires pleins d'amertume : à en croire cette gazette, on en serait à peu près revenu en Turquie aux persécutions de Dece ou de Dioclétien. Il n'y a vraiment pas à répondre à tant de paroles jointe à si peu de connaissance du pays, que ce journal traite avec un laisser-aller et un sans-façon par trop gaulois.

« La publicistе méridional se serait épargné cet accès de mauvaise humeur s'il eût voulu se poser cette simple question : « Que serait-il arrivé « en Angleterre, au commencement de ce siècle, « si le gouvernement avait subitement proclamé « l'émancipation des catholiques, et leur avait dit : « égalité devant la loi de toutes les religions ? »

« La question peut d'ailleurs s'appliquer à la Prusse, à la Suède, à la Hollande et à bien d'autres pays où les catholiques étaient ou sont encore considérés comme une sorte de race conquise; mais je pense que l'exemple de l'Angleterre suffit, alors surtout que, dans ce pays, il s'agit de tête de la civilisation, où tout journellement encore surgir de si déplorables haines de religion et de race.

« A pareille question, tout homme de bon sens répondra : le gouvernement anglais eût posé — vingt ans trop tôt — un acte de politique chevaleresque qui eût admiré pour toujours les amis de l'humanité, mais qui eût provoqué d'épouvantables réactions : d'une part, la joie eût tourné la tête aux vaincus émancipés, et, de l'autre, le deil eût exaspéré les vainqueurs dépossédés.

« Eh bien ! le gouvernement ottoman a précisément posé chez lui cet acte de politique chevaleresque, et les Turcs ont, tout aussi bien, et comme eux, des amis des émancipés, et la compression qui aurait bonnée sur l'Angleterre et tout autre pays place dans des conditions analogues. Et l'on s'étonne de quelques désordres qui résultent en Turquie de l'application du *Tanzimat* aux races diverses de cet vaste empire? Mais qu'on s'étonne donc plutôt qu'il n'en arrive pas davantage, et qu'on s'étonne de la calme naturel et le bon sens du peuple turc et aussi l'active énergie du gouvernement.

« Puisqu'en produise chaque jour, en Europe, que le temps des haines religieuses est passé, qu'on laisse donc là des légers déclamations, et qu'on prenne, une bonne fois, le parti, devant de jeter à propos la pierre à la Turquie, de regarder derrière soi ce qui se passe, en Europe, là où des races diverses et des religions opposées sont en présence ! Cela ne vaudrait-il pas mieux que de parler sans cesse d'*intervention des puissances* ? Si l'on veut la paix et la tolérance, c'est là un bien triste moyen. En appeler à la force et au canon pour détruire les préjugés et mûrir un peuple, c'est abusir aux *vessies*.

« La *Gazette du Midi* termine son article par une observation pour le moins fort originale : d'après elle, le gouvernement ottoman doit ou prévenir les émeutes ou céder la place à d'autres. *Céder la place à d'autres !* On sait ce que cela veut dire. Que répondrait la *Gazette* si on raisonnait de la même façon pour la France, journellement désolée par des émeutes ou des conspirations socialistes?

« On ne saurait trop le répéter : on ne connaît pas suffisamment en Europe, ou ne connaît un peu soi-disant les chrétiens d'Orient, que par des jugés erronées et leurs imitations et leurs idées par des correspondances ennemies ou intéressées.

« Esperons qu'avec le temps la lumière se fera à travers ces voeux de préventions, d'erreurs et de malentendus qui dérobe la Turquie aux regards de l'Occident. Esperons le jour où l'Europe comme pour la Turquie; elles y gagneront l'une et l'autre. »

UN VOYAGEUR.

Le bateau de Galatz, arrivé hier, ne nous a apporté, de plus que le bateau français, que le *Corriere Italiano* auquel nous empruntons les dépêches télégraphiques suivantes :

PARIS, *9 septembre*. — Le bruit court que le prince de Joinville aspire à être du représentant de Paris.

PARIS, 11 *septembre*. — On parle de la candidature du général Changarnier à la présidence.

NAPLES, *9 septembre*. — Des ouragans accompagnés de nouveaux tremblemens de terre ont encore occasionné de terribles désastres.

Samedi, le conseil des ministres s'est réuni au palais impérial de Beylerbey.

Dimanche, il s'est également réuni chez Raouf pacha, ministre sans portefeuille.

Par ordonnance impériale en date du 22 septembre :

Hafiz pacha, ci-devant gouverneur de Chypre, est nommé gouverneur de Jérusalem;

Edhem pacha, ci-devant gouverneur de Jérusalem, est nommé percepteur de Chypre;

Aziz éfendi est nommé capou-kéaya de Sami pacha, gouverneur-général de Bosnie;

Tahir éfendi, fonctionnaire de cinquième classe, est nommé capou-kéaya de Joussouf Sadic pacha.

NOUVELLES DIVERSES.

Sir Stratford Canning, ambassadeur d'Angleterre, s'est rendu, lundi dernier, chez le ministre des affaires étrangères, à sa maison de campagne de Boyoudji-Kent et a eu une conférence avec ce haut fonctionnaire.

Il est mardi, M. le marquis de Lavalette, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de la République française, accompagné de M. Cor, premier drogman de la légation, s'est rendu à la S. Porte et a eu un entretien de plusieurs heures avec Aali pacha, ministre des affaires étrangères.

M. le Baron Tecco, ministre de Sardaigne, accompagné du général du génie Semini ancien officier d'ordonnance de l'Empire, qui a longtemps servi en Perse et qui vient d'arriver à Constantinople par le dernier bateau de Trébizonde, et du personnel de la légation Sarde, s'est rendu aujourd'hui à la Porte pour présenter le général aux hauts-rés.

— Vendredi dernier, l'étourant, est arrivé à Constantinople le bateau à vapeur de l'État le *Mederi-Tidj-Tet*, venant de Salonique. A bord de ce bateau se trouvait, avec sa suite, Samipacha, ex-inspecteur général de la province de Roumélie, et depuis quelque temps gouverneur général de la Bosnie.

— Les travaux ordonnés par le gouvernement impérial pour rechercher les anciennes sources et conduites d'eau sont toujours vigoureusement poussés par les soins d'Ismail pacha, ministre des travaux publics; nous avons à diverses reprises parlé des résultats satisfaisants déjà obtenus. On a dernièrement retrouvé à une profondeur de 4 pies environ, une ancienne conduite voûtée, entre le Taksim de Péra et Agha-Djamisi qui renferme une eau abondante. On n'a pu franchir l'eau avec les moyens ordinaires, et on devra et bir plusieurs pompes pour arriver à diminuer la masse d'eau qui empêche les réparations et les perquisitions nécessaires pour utiliser cette nouvelle source. Il est à ajouter à la consommation des faubourgs de la Capitale une quantité assez considérable d'eau potable. On ne sait encore de quel côté vient l'eau, ni où elle se dirige, les plus anciens fontainiers n'ayant aucun souvenir de cet ouvrage hydraulique dont l'abandon paraît remonter à une époque très reculée, alors que les fontaines de Péra et de Top-hane étaient alimentées par les eaux du Taksim de Péra qui viennent de la forêt de Belgrade. Quel qu'il en soit, il est à espérer qu'au moyen des travaux entrepris actuellement sur plusieurs points, on pourra remédier pour l'avenir, sinon complétement, du moins en partie aux pertes qui, à l'épuisement des Bends qui alimentent le Taksim et une portion des fontaines du Bosphore, et que l'on aura pas à souffrir d'un manque d'eau aussi général que celui qui a eu lieu cette année-ci.

— Une autre conduite qui apportait l'eau au Tekké de Pera, mais pour les mêmes raisons, avait été abandonnée depuis fort long-temps, a été aussi retrouvée et les ordres du Sultan pour la réparation et la mise en activité de cette conduite sont en voie d'exécution.

— Le gouvernement français a confié une mission scientifique à M. Place, consul de France à Moussoul, et à M. Texier, ingénieur, qui, sous peu, vont se rendre à Ninive, afin d'y faire des fouilles. Ces messieurs sont arrivés le 11 septembre et doivent arriver prochainement d'Athènes, où ils se sont arrêtés pour visiter les ruines et les monumens anciens de la capitale de la Grèce.

— Le bateau à vapeur de guerre anglais le *Granicoler*, commandé par le capitaine Stobard, est arrivé hier dans l'après-midi à Constantinople, venant de Malte.

— Le même jour est arrivé également de Malte, le pyroscaphe russe pavillon russe, *Pruth*, commandé par le capitaine Mathias. Ce steamer doit partir prochainement pour la Mer-Noire, afin d'y remorquer des bâtiments.

— Le bateau à vapeur autrichien, l'*Africa*, arrivé dimanche dernier de Trieste, avait à bord 120 soldats, embarqués à Smyrne.

— Le nouveau service des bateaux à vapeurs français de la Méditerranée, consacré par une loi récente à la compagnie des Messageries nationales, commencera à partir du premier octobre prochain.

— On nous écrit d'Alep, en date du 8 septembre :

« A son départ, Mehémet pacha a pu se convaincre des bienfaits du Tanzimat dans ce pays; tous les habitans de la ville l'ont escorté à deux lieues hors des murs. Les pauvres y ont été en masse; ils baisaient les pans de ses habits en criant : le Sultan l'appelle auprès de lui il veut le récompenser pour le droiture; mais tu reviendras; car il veut donner bienfaits et justice à son peuple.

« Mehémed pacha a certainement mérité par son intégrité et son activité cette sympathie du peuple, qui a été témoin de l'exécution fidèle de la volonté impériale; il a appliqué loyalement les réformes décrétées par la S. Porte. Ces cris du peuple sont la meilleure appréciation des bienfaits du gouvernement impérial, qui a osé introduire partout les réformes nécessaires au bonheur général.

« Mehémed pacha remplissait trois troupes, remplit provisoirement les fonctions de colonel de cette vieillard, blanchi sous les armes, est le premier à reconnaître tous les mérites de Mehémed pacha; il dit devant tout le monde : je prie Dieu qu'il ne me permette pas de gâter ce que fait Mehémed pacha.

« Tous les jours on apprend davantage de l'innocence d'Omer éfendi, accusé de complicité dans le crime commis à Antioche. Les hommes de bien d'Alep désireraient que la plus grande publicité possible donnât un démenti aux accusations injustes qu'il ont été portées à cette occasion, et qu'il ne pense ingérence étrangère dans les affaires du pays.

« Un accident malheureux s'est passé chez nous avant-hier; un cavas a donné quelques coups de bâton à un vieillard qui, étant mort quelques jours après, a donné lieu à la supposition qu'il était mort des coups reçus. La justice est saisie de cette affaire. »

— Nous lisons les nouvelles suivantes dans le journal moldave le *Zimbrul* du 9 de ce mois :

« Le 8, une impo tante cérémonie a eu lieu au palais en présence des hauts fonctionnaires et d'un nombreux public. C'était celle de la remise d'un sabre magnifique que S. M. le Sultan vient d'envoyer à S. A. le Prince Ghyka.

« — Sur la présentation de S. A. le Prince, S. Em. l'Evêque de Houche, Lélétius Jarrat, l'administrateur du district de Fatché, M. N. C. Ard le consul-général de Russie, le camp de S. A. M. E. Argenti, transl teur pour la langue turque, M. le colonel André Stommatine et M. le Post Georges Assaki, ont été décorés de l'Ordre Impérial du Nichan-Iftihar. M. le Logothète N. Cantacuzène, chef du département de l'Intérieur, a également reçu cet Ordre, d'un classe supérieure.

« — Le 8, à 3 heures de l'après-midi, les troupes du camp de Jassy ont exécuté de grandes manœuvres militaires, en présence de M. le Hetman N. Mavrocordato, accompagné de son état major. Les évolutions militaires ont eu lieu avec la plus grande habileté et dans le meilleur ordre. La tenue des soldats moldaves est admirable et remplit de joie le cœur des frères, qui, plus vigoureux, les font sain est léger, le cavalier présente une mine martiale et l'artilleur est grave.

« — L'affermage par adjudication des terres appartenant aux monastères de cette principauté, relevant du S.-Sépulcre, des monts Athos et Sinaï, des Patriarcats de Constantinople, d'Alexandrie et d'Antioche et de la communauté de Brusa en Bithynie, fait, en vertu de décisions supérieures, pour le terme de trois ans à partir du 23 avril 1852 jusqu'à la même date de l'année 1855, a produit des résultats inespérés, ayant presque doublé les revenus de ces monastères.

« Il résulte que ces revenus qui ne s'élevaient jusqu'ici qu'à 140,000 ducats annuellement, ont fait de la chiffre considérable de 173,226 ducats annuellement, sans compter le revenu des forêts, qui n'ont pas été comprises dans cette adjudication, à l'exception de celles du monastère de Bouhalnitza, et qui, vendues séparément, vont sans doute produire une somme assez considérable. Ajoutons que les bâtisses des susdits monastères a été également mis à profit, ayant pris auxquels ces bâtisses étaient louées sans enchères; il est donc évident que si la location de ces bien-fonds était soumise aux mêmes règles, elle donnerait aussi un revenu plus considérable. »

Le même journal a commencé la relation du voyage du prince. Nous le publierons dans notre prochain numéro.

— La nouvelle suivante que nous trouvons dans les journaux de Paris, prouve une fois de plus qu'on s'y entend à fabriquer les canards de belle venue :

« Le comte Orlow a présenté à S. M. l'empereur de Russie un phénomène musical des plus extraordinaires. Le jeune Frédéric Roltz, nommé Frédéric Roltz, qui est aveugle et que tire mains qui ont chacune dix doigts se mouvant avec une dextérité impossible à décrire.

« Ce jeune homme a été élevé jusqu'à l'âge de vingt ans par un pope qui lui a appris à toucher de l'orgue jusqu'à l'âge de quinze ans. Depuis cette époque Frédéric Roltz a travaillé seul et est devenu d'une force extraordinaire.

« Ce pianiste phénoménal s'est fabriqué lui même un instrument de huit octaves qu'il parcourt avec facilité, car se savant-bras sont d'un tiers plus longs que ceux des bras ordinaires.

« Pendant plusieurs jours Frédéric Roltz a travaillé 14 heures par jour sans quitter son instrument, même pour manger à midi; on lui apportait une soupe qu'il prenait d'une main, tandis que les trois autres travaillaient l'instrument.

« Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce musicien, c'est que la première main du droite à le style de Listz, la première de gauche celui d'Emile Prudent, la seconde main de droite le style de Talberg, la seconde de gauche celui de Schopin; à l'aide de ces nuances, Frédéric Roltz produit des effets admirables.

« Le pope qui a élevé Frédéric Roltz est mort l'année dernière et lui a laissé une petite fortune avec laquelle le pianiste à quatre mains a acheté plus de deux cents bagues, ornées de roses, de petits brillants. Lorsqu'il jour, il met toutes ses bagues, et ceux produit sur les touches une pluie d'étincelles.

« Frédéric Roltz se propose de venir à Paris et d'y donner des concerts.

» Nous donnerons bientôt à nos lecteurs la biographie de cet homme vraiment extraordinaire. »

— On nous écrit de Samos en date du 18 de ce mois, que M. Coménéos qui, ainsique nous l'avons dit dans notre dernier numéro, s'était emparé du des principaux chefs d'une bande de malfaiteurs qui se trouvait à Mandalates, est parvenu à mettre en état d'arrestation deux autres chefs et trois de leurs compagnons. Le reste de cette bande est passé en Anatolie, et aussitôt le gouverneur de Samos en a donné avis aux autorités de cette contrée, afin qu'on parvienne plus facilement à s'en saisir.

— On nous écrit de Syra, en date du 17 de ce mois :

« La frégate à vapeur Américaine le *Mississipi* est arrivée hier matin à Syra, où elle est venue débarquer ses pilotes, après quoi elle a chauffé aussitôt pour la Sicile où elle va rejoindre l'escadre américaine qui se trouve dans ces parages. Cette force pyroscaphe était M. Kossuth avec les intérêts politiques de Kutaya au nombre de 55 personnes, qui se rendent en Amérique.

« L'anniversaire du 3/15 septembre a été célébré à Athènes. Tout s'est passé avec le plus grand ordre bien qu'on craignât qu'il y eût quelque tiraillement. Il est vrai que la plupart des représentants étrangers étaient absents ce jour-là de la capitale et que beaucoup de hauts fonctionnaires grecs se sont abstenus, sous prétexte d'indisposition, d'assister au Te Deum qui a été chanté ce jour-dans la Cathédrale en commémoration de la Constitution. En général toute la population d'Athènes a montré la plus grande indifférence dans cette fête nationale. Il n'y a pas eu de promotion comme l'on s'y attendait, ni dîner au palais.

« Le conseil des ministres s'occupe aujourd'hui d'une question très grave; c'est s'agit de la succession au trône de la Grèce. Il est, dit-on, question de supprimer de la constitution l'art. 40, qui oblige le successeur d'embrasser la religion grecque. On assure que les ministres ne sont pas tous d'accord sur ce point et que les voix sont partagées. Dans ce cas, il y aurait probablement un remaniement du ministère, ce à quoi l'on s'attendait à Athènes.

« On dit dans le public qu'après que la question sur la succession au trône aura été résolue, S. M. le roi Otton doit se rendre à Munich pour aller prendre le prince Adalbert désigné comme son successeur. »

— On nous écrit des Dardanelles le 17 septembre :

« Encore un fait qui prouve la justice du gouvernement impérial pour tous les sujets de l'Empire. Il y a quelques jours, deux ouvriers grecs travaillant à notre Lazaret, les se rendaient de bon matin à leur travail et devaient traverser des vignes situées sur leur propriété. Ils furent assaillis par trois vignerons turcs qui, les appelant voleurs, les frappèrent impitoyablement, les forcèrent à débourser 50 piastres pour de prétendus dégâts qu'ils auraient commis, les garrotèrent et les laissèrent à la porte du L. z ret.

« Le gouverneur civil, Hussein pacha, informé de cet acte de violence, fit arrêter les coupables, ordonna à la victime de la somme extorquée et les envoya pour trois jours en prison, après une forte bastonnade.

« On a levé de main même la quarantaine à laquelle avaient été soumises la ville des Dardanelles et ses environs. »

— Forcé par des engagemens ultérieurs à quitter la Constantinople, le Cirque, M. Loudet, peintre, sort demain pour Pera afin de pouvoir achever d'importans travaux; mais nous espérons revoir dans deux ou trois mois cet artiste distingué qu'un succès assuré réclame à Constantinople.

— La saison du Cirque va bientôt finir pour faire place à celle de l'opéra italien dont la compagnie doit bientôt arriver à Constantinople; aussi ne saurions-nous trop engager le public à profiter des derniers jours du Cirque de M. Lynberger.

(Correspondance particulière.)

SALONIQUE, 16 *septembre*. — Mercredi dernier, à minuit, un incendie a éclaté au quartier turc supérieur de Yéni-Kapou; le vent du N. N. O. soufflait avec violence et la température était froide comme en décembre. Quelques coups de pistolets d'abord et ensuite deux coups de canon tirés par la forteresse donnèrent l'alarme. Le bimbachy des canonniers y accourut avec quelques soldats munis de crampons; le kiaya-bey du pacha arriva aussi avec les cavass et gens de service du palais du gouvernement; le gouverneur-général lui-même vint à cheval en toute hâte; plusieurs pompes furent transportées sur le terrain de l'incendie; mais l'eau n'était pas distribuée dans les rues. Le kiaya-bey dépêcha des gens de l'art pour déboucher les canaux de leurs encombres; les pompes ne pouvaient pas fonctionner à cause de l'extrême violence du vent; les flammèches étaient lancées à une telle distance que l'on craignait que plusieurs quartiers brûlassent avec des proportions effrayantes; heureusement que la où le feu éclata, il n'y avait que des maisons nettes fort basses et une basse-cour assez large en guise de jardin. Miraculeusement, on pourrait dire, le feu s'est circonscrit de lui-même dans un petit espace, et huit seules petites maisons brûlèrent. Les bonnes autorités turques, une force considérable de nuit, n'y accourut : francs, grecs, israélites, mamies, etc., chacun concevant le grand danger qui menaçait la ville entière. L'incendie a duré plus de trois heures. La flèche du minaret d'une mosquée basse, dans laquelle s'entenchassé probablement quelque cloche, est immédiatement s'affaissa dans le minaret même, sans que la mosquée attenante pît feu, malgré l'innombrable quantité de flammèches et les milliers d'étincelles qui tombaient sur la toiture. Cette mosquée n'était séparée du feu que par une ruelle large de trois pas seulement. Dieu soit loué de nous avoir délivrés d'une bastonnade ! On prétend que le feu a pris naissance dans la maisonette d'Abdurrahman Tchaouch, absent depuis deux jours avec sa famille; on l'attribue, par conséquent, à la malveillance, et l'on va jusqu'à dire que précédemment encore on avait essayé d'incendier cette même maison et la mosquée mentionnée plus haut. Le palais de Youssouf pacha, vézir, les grandes maisons à côté de celles de son fils, de sa sœur et d'autres parents encore, ont couru grand risque; Yacoub pacha s'était placé dans une des vingt dernières, la plus proche du feu, afin d'y apporter tous les secours possibles.

Nous avons mandé l'arrivée, à Youdine, de Samipacha, l'ex-inspecteur-général de la Roumélie, nommé tout récemment au gouvernement-général civil de la Bosnie. Au lieu de se rendre à sa destination, Samipacha qui, en Octobre dernier, avait trouvé et vint à Salonique pour aller à Constantinople où il espérait, dit-on, obtenir un changement de destination. Ne ce gouverneur-général, accompagné des officiers du palais, a été à sa rencontre le jour de son arrivée, et la nouvelle lui a fait le plus du correspondant à son rang. Samipacha s'embarquera demain dès sur le vapeur turc pour Constantinople, et fera partir d'ici son Kiaya pour la Bosnie.

Le bateau hebdomadaire ottoman, arrivé hier matin de Constantinople, a débarqué les deux cents soldats réguliers pour être prochainement expédiés en Bosnie.

On attend incessamment ici, de retour de Mont-Athos, S. A. Nicolas Guillaume, duc de Wurtemberg, voyageur incognito sous le nom de Baron Wenslau et dont nous vous avons déjà mandé l'arrivée de l'Asie-Mineure. Ce personnage, au service de l'Autriche, ne restera ici que deux ou trois jours et partira pour la Dalmatie, en traversant l'Albanie pour aller rejoindre son régiment qui est à Zara.

Le pyroscaphe d'hier paraît avoir porté la destination de Bessim pacha à Larissa, de Mousstafa pacha, qui est actuellement et de Djémal pacha à Monastir, de Larissa dont il était le gouverneur.

Le Kyrook-an titulaire de Mont-Athos entre à Constantinople par le bateau de demain, en y laissant un adjoint à sa place.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

(Paris, 9 septembre.)

Les vœux des conseils généraux sur la révision de la Constitution, à l'exception d'un seul, celui du Gard, sont aujourd'hui connus.

Le département de la Seine n'ayant pas été appelé à élire de conseillers généraux depuis la révolution de Février, le nombre des conseils se trouve réduit à quatre-vingt-trois.

Voici, sauf erreur ou omission, le résultat des vœux exprimés par les quatre-vingt-quatre départements dont le vote est actuellement connu :

59 conseils ont émis simplement le vœu que la Constitution fût revue, conformément à l'article 111 : Ain, Ardèche, Ardennes, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Côtes-du-Nord, Dordogne, Eure, Finistère, Gard, Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Jura, Loire-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Lot-et-Garonne, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe, Morbihan, Moselle, Nièvre, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Sarthe, Seine-Inférieure, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vendée, Haute-Vienne.

6 ont demandé la revision dans le plus bref délai : Aisne, Doubs, Meuse, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône.

17 ont voté pour la révision pure et simple, en renouvelant la formule de revision qu'ils avaient adoptée l'année dernière; ce sont les suivants : Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardennes, Charente, Côte-d'Or, Indre, Indre-et-Loire, Landes, Marne, Basses-Pyrénées, Haute-Saône, Saône-et-Oise, Deux-Sèvres, Vienne, Vosges, Yonne.

4 ont rejeté les propositions de révision qui leur étaient soumises : Cher et Seine-et-Loire.

3 ont refusé ou se sont abstenus d'émettre des vœux publiques : Eure-et-Loir, Drôme et Isère.

6 ont réclamé l'abrogation de l'article 45 : Ardèche, Corse, Creuse, Eure, Pyrénées, Pyrénées-Orientales et Seine-et-Marne.

1 seul, le Vaucluse, a demandé que la Constitution fût partiellement révisée, afin de raffermir les institutions républicaines. D'un autre côté, le conseil général de la Moselle, après avoir émis le vœu d'une revision totale et — légale, a voté à une grande majorité de voter 84 le raffermissement de ces institutions.

La question des élections a été agitée dans dix-huit conseils : six veulent qu'elles soient faites dans le plus bref délai; un, au contraire, qu'elles soient éloignées le plus possible; trois demandent qu'un grand intervalle de temps soit mis entre les deux élections; trois autres indiquent une époque fixe pour les élections de l'Assemblée; enfin quatre laissent celle-ci maîtresse de faire cette indication.

Le maintien de la loi du 31 mai a été réclamé par l'Aveyron, le Maine-et-Loire, la Marne et la Haute-Vienne. — 4

Des propositions en faveur du rappel de cette loi ont été rejetées par les suivans : Aisne, Basses-Alpes, Ardennes, Charente-Inférieure, Cher, Landes, Loir-et-Cher, Loiret, Lot, Haute-Marne, Nord, Deux-Sèvres, Somme. — Total, 13.

Enfin huit ont formellement exprimé le vœu qu'elle fût modifiée; en voici les noms : Bouches-du-Rhône, Côtes-du-Nord, Finistère, Loire-Inférieure, Moselle, Var, Vendée et Tarn.

Un vœu d'amnistie en faveur des con-